



# BUDGET PRIMITIF

## 2020

# Le budget 2020 marqué par

---

- Des dépenses de fonctionnement nécessairement maîtrisées
- Des recettes en faible évolution dans un contexte de suppression de la taxe d'habitation
- Le transfert des compétences eau potable, assainissement et eaux pluviales à la CA du Grand Dax
- La poursuite des investissements en cours
- Une fiscalité communale stable sans hausse de taux en 2020

# Section de fonctionnement : les dépenses



- Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de 2% en 2020, hors transferts et charges exceptionnelles (+675 K€).
- Les charges de personnel, hors transfert, évoluent de 2,2% (+416 K€).
- La subvention au CCAS augmente de 50 K€ (1 900 000 €) pour accompagner les politiques menées en matière d'accompagnement social de la population, d'accueil de la petite enfance et d'hébergement des personnes âgées.
- La subvention au budget annexe des fêtes augmente de 78 K€ par rapport à 2019 pour tenir compte de la hausse des coûts d'organisation et de sécurisation ainsi que du tassement des recettes.

# Section de fonctionnement : les recettes

---



Les recettes réelles de fonctionnement évoluent de 0,6%, sans évolution des taux de fiscalité (+179 K€).

Les recettes fiscales résultant de l'évolution des bases fiscales et des droits de mutation évoluent globalement de 0,7% (+167 K€).

Les facteurs de limitation des recettes :

- Attribution de Compensation versée par le Grand Dax attendue en baisse (-83 K€)
- Refacturations aux budgets annexes de la régie des eaux (-239 K€), transférés à la CA du Grand Dax

# Équilibre du budget 2020 : des taux de fiscalité inchangés

---



- Les taux de la taxe d'habitation sont gelés en 2020 dans le cadre de la suppression de cette recette pour les collectivités locales en 2021
- Les taux des taxes sur le foncier bâti et non bâti resteront également inchangés en 2020.

# Investissement :

## Des réalisations en cours



Les dépenses d'équipement s'élèveront à 13,7 M€ au budget principal dont 1,2 M€ de reports de 2019.

Elles concernent principalement :

- Les halles de Dax : 7,3 M€ dont 4,3 M€ sur le budget principal
- Les espaces extérieurs de Cuyès : 1,8 M€
- Les équipements sportifs : 2,4 M€, dont la construction d'un skate-park (0,4 M€), la salle Maurice Boyau (0,3 M€), le stade Collette Besson (0,4 M€)
- Le patrimoine : 0,8 M€ dont la réhabilitation de la crypte archéologique (0,3 M€) et l'étanchéité de l'Atrium (0,4 M€)
- Les réseaux et l'éclairage public : 0,8 M€
- Les écoles : 0,3 M€

# Budget principal : le financement des projets



- Les ressources dégagées du fonctionnement (4,7 M€) représentent un tiers du financement des dépenses réelles d'équipement
- Les recettes propres d'investissement s'élèvent à 1,2 M€ dont:
  - FCTVA : 920 K€
  - Taxe d'aménagement : 140 K€
  - Amendes de police : 100 K€
  - Cessions : 60 K€
- Les subventions : 5,2 M€
- L'emprunt d'équilibre : 9,5 M€



# Les budgets annexes



# Budgets annexes de la régie municipale des eaux thermales et des boues



- Les compétences eau potable et assainissement sont devenues communautaires à compter du 1er janvier 2020. La ville reste compétence en matière de production d'eau thermale et de boues thermales
- Les dépenses réelles de fonctionnement de la Régie des eaux thermales et des boues s'élèvent à 4,4 M€ HT
- Les dépenses d'équipement représentent au total 1,9 M€ € HT financées sans recours à l'emprunt
- Les tarifs de l'eau thermale et des boues thermales n'augmentent pas en 2020

# Budget annexe des fêtes



- La section de fonctionnement s'équilibre à 3 968 035 €.
- Les tarifs des spectacles taurins restent inchangés en 2020
- Une subvention d'équilibre du budget principal est prévue à hauteur de 427 K€ (348 K€ au BP 2019), pour permettre à ce budget de s'équilibrer, malgré des dépenses toujours plus importantes de sécurité et d'hygiène.

# Les autres budgets annexes

---



- **Budget annexe activités assujetties à la TVA** : réhabilitation des halles (partie commerces) à hauteur de 2,3 M€ HT
- **Budget annexe stationnement** : requalification du quartier des halles avec le réaménagement de l'esplanade de la cathédrale et du parking souterrain des halles (1,5 M€ HT), extension du parking Chanzy (1,8 M€ HT)

# Synthèse du budget 2020 en chiffres



Population INSEE 2020	21 512
Budgets consolidés	86 221 483,86
<i>dont fonctionnement</i>	<i>47 469 172,34</i>
<i>dont investissement</i>	<i>38 752 311,52</i>
Épargne brute prévisionnelle consolidée 2020	6 577 757,21
Épargne nette prévisionnelle consolidée 2020	3 171 357,21
Encours de dette consolidé au 31/12/2019	49 403 359,31 €
Capacité de désendettement consolidée au 31/12/2019	7,5 ans